
La montée de la droite et le féminisme

Dans le cadre du Mardi d'action politique (MAP) du 4 novembre 2025

La montée de la droite et en particulier de l'extrême droite a des répercussions importantes sur les mouvements féministes et les droits des femmes. C'est connu : les partis inspirés de l'idéologie politique de droite préfèrent les modèles familiaux traditionnels qui freinent l'égalité des genres. Cela fragilise les acquis sociaux, durement gagnés au fil des ans. Certains mouvements de droite adoptent même des discours qui minimisent ou rejettent les revendications féministes.

La droite et l'extrême droite s'attaquent de front aux droits des femmes, aux communautés marginalisées et aux acquis sociaux. D'ailleurs, nous pouvons constater que les actions déployées en cette période qualifiée « d'austérité budgétaire » fragilisent plus que jamais les personnes les plus vulnérables de la société.

La droite et l'extrême droite discréditent également les concepts démocratiques. C'est maintenant devenu « normal » de présenter et d'adopter des projets de loi qui attaquent et saccagent notre filet social.

Parmi ces reculs législatifs, notons le projet de loi 101. Bien que ce dernier soit présenté comme une avancée en matière de santé et de sécurité du travail, plusieurs organisations syndicales, dont la FSSS-CSN, ont dénoncé les effets négatifs qu'il aura sur les femmes, plus particulièrement celles travaillant dans les secteurs de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

Les femmes, qui représentent la majorité du personnel du réseau public, sont exclues des nouvelles protections en matière de prévention en santé et sécurité, les privant ainsi d'un milieu de travail sain et sécuritaire.

Pl 89, un autre exemple

Du côté du projet de loi 89, les impacts seront lourds de conséquences tant sur le pouvoir de négocier des syndicats que sur le droit de grève. Encore une fois, une majorité de femmes seront touchées par ce projet de loi. Or, de nombreuses avancées sociales ont été obtenues grâce aux luttes menées par les travailleuses et les travailleurs syndiqués. On peut penser à l'équité salariale, l'implantation du réseau des centres de la petite enfance (CPE), le salaire

minimum, les congés parentaux et bien d'autres. Priver les travailleuses et les travailleurs de la possibilité de se mobiliser et de mener des luttes, c'est freiner le progrès social.

Nous vous invitons d'ailleurs à vous joindre à nous lors d'un prochain Mardi d'action politique (MAP), où il sera question de l'analyse en profondeur du contenu de ces lois.

Charte des droits et libertés

La Charte des droits et libertés vise à protéger les droits fondamentaux des individus, incluant les libertés civiles, les droits sociaux, économiques et juridiques. Elle a la primauté sur les autres lois provinciales. Le gouvernement actuel bafoue et fait des entorses à la Charte des droits et libertés.

Féminisme

Au Québec, le féminisme représente une lutte de tous les instants. Nous avons un héritage militant riche et qui s'intéresse particulièrement aux luttes des femmes pour leurs droits. D'ailleurs, nous étions des milliers à la Marche mondiale des femmes à Québec, le 18 octobre 2025. Nous avons ressenti toute l'inquiétude face à la montée de la droite. Le gouvernement s'attaque sans gêne aux métiers à prédominance féminine. On nous impose des lois, sans débat de société. Il n'y a aucune alternative, ces décisions nous sont imposées.

Nous sommes à l'heure des « trumpistes » et de la montée de la droite et de l'extrême droite. Il y a urgence d'agir. Nous devons prendre encore plus de place dans toutes les sphères sociales où nous pouvons exercer une influence. Aux dernières nouvelles, nous sommes encore dans une société démocratique. Si nous ne prenons pas notre place, nous vivons encore des reculs. Ensemble, brisons le moule !

Le comité de coordination et d'action politique (CCAP)

Fsss.map@csn.qc.ca

